

Contrôle des éléments chimiques présents dans l'air

Notre engagement → Analyse sur mesure

Quand effectuer ce type de contrôle ? A la suite de tout changement susceptible de modifier l'exposition des travailleurs : changement de produits, modification des procédés de fabrication ou des conditions opératoires.

MODE OPERATOIRE ET MISE EN ŒUVRE DE L'AUDIT

- Stratégie d'échantillonnage ✓
- Recherche de plus composés volatiles ✓
- Prélèvement actifs ✓
- Prélèvements passifs ✓
- Mesure des niveaux de CO2 ✓
- Concentration PM2,5/PM10 ✓
- Evaluation des niveaux de moisissure ✓

INDICATION RÉGLEMENTAIRE



Les VLEP sont exprimées sous forme de concentrations dans l'air d'une substance chimique, pour un temps d'exposition déterminé. (source ANSES).

Il existe **2** types de valeurs limites :

- VLCT (valeur limite court terme) valeur destinée à protéger les travailleurs des effets des pics d'exposition et mesurée sur une durée de référence de 15 minutes (sauf indication contraire),
- VLEP 8h (valeur limite sur 8 heures) valeur destinée à protéger les travailleurs des effets à long terme, mesurée ou estimée sur la durée d'un poste de travail, soit 8 heures.

MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE



Les différentes étapes de l'intervention

Intervention en **24h**
 Prélèvement selon
 protocole



Acheminement effectué
 le jour même



Conditions de
 prélèvements
 détaillées dans nos
 rapports



Analyse sur mesure
 selon le protocole
 EOLIA.



Expertise EOLIA
 interprétation des
 résultats liés aux
 contaminations



LES ATOUTS DE LA SOLUTION EOLIA

Rapport sous 10 jours
 Avec préconisations adaptées



Présentation et explication
 des résultats



Audit
 complémentaire

